Section I- Identification et renseignements personnels.

**Matricule :**

***En l’absence de matricule :*** *prière de remplir le formulaire «****DRH-02****». Pour la question du NAS, veuillez-vous adresser à votre département d’attache.*

**Nom :**

**Prénom :**

**Courriel :**

**Langues** (parlées, lues, écrites)

**No ORCID**

**No Permis Collège des médecins du Québec ou d’ordre professionnel :**

**Date début d’exercice :**

**Spécialité** :

**Lieu principal d’exercice**(veuillez préciser le nom de l’établissement et du CISSS ou CIUSSS) **:**

**Suggestions du Comité de promotion DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE**

*Ce guide de présentation du CV provient du Bureau du personnel enseignant de l’Université. Le Comité de promotion de la Faculté de médecine y a ajouté des suggestions et certaines précisions. Celles-ci sont en encadré.*

Les évaluateurs du dossier de promotion n’évoluent pas nécessairement dans le même domaine de pratique que le candidat. En conséquence, afin d’optimiser la lecture du curriculum vitae, **il est fortement conseillé** :

* d’éviter les acronymes obscurs;
* de ne pas hésiter à utiliser du texte libre pour **faciliter la compréhension du lecteur**.

Dans chacune des sections, les activités devraient être indiquées **par ordre chronologique descendant**, des plus récentes aux plus anciennes. Pour tous les volets de la tâche professorale (enseignement, recherche, contribution au fonctionnement et rayonnement), faites bien ressortir les accomplissements survenus **depuis les cinq (5) si vous demandez une agrégation ou six (6) dernières années si vous demandez une titularisation.**

Assurez-vous qu’il n’y ait **pas de dédoublement**. Si une information s’applique à plus d’une section, faites une référence à cette section et ne répétez pas les détails. Exemple : « voir la liste des abrégés publiés à la Section (...).

Nous vous suggérons fortement **l’utilisation de plusieurs tableaux** qui faciliteront la compréhension de vos activités et l’évaluation de votre dossier par les différents comités. Des exemples vous sont fournis. Lorsqu’une ligne n’est pas pertinente (nombre ou montant = 0), supprimez-la. Si un tableau ne vous paraît pas utile ou favorable (trop peu d’informations), ne l’incluez pas.

Section II- Formation, diplômes, maintien de la compétence, expérience

Vous pouvez vous inspirer du modèle qui est présenté ci-dessous, sans le copier, en indiquant les dates, la durée et les lieux.

## Formation et diplômes

 2007 CSPQ (cardiologie); FRCP(c) (cardiologie)

 American Board in Internal Medicine (ABIM)

 2006/07 à 2007/06 Résidence en cardiologie dans le réseau de l'Université de Montréal

 2006 CSPQ (médecine interne); FRCP(c) (médecine interne)

 2002 Licence en Médecine du Collège Canadien (LMCC)

 National Board of Medical Examination U.S.A. (NBME)

 2002/07 à 2006/06 Résidence en médecine interne dans le réseau de l'Université de Montréal

 1998/09 à 2002/06 M.D., Université McGill, Québec

 1996/06 à 1998/09 M.Sc. (physiologie), Université McGill, Québec.

 1993/09 à 1996/06 B.Sc. (biologie), Purdue University, Indiana, U.S.A.

## Formation complémentaire ou postdoctorale

 2007/09 à 2009/06 Stage de formation complémentaire à l'Université de Californie à San Francisco. Apprentissage de l'échographie trans-œsophagienne pendant 6 mois et 12 mois de recherche clinique sur l'effet des hypolipémiants sur l'infarctus du myocarde, avec le Dr Machin Chouette.

## Maintien de la compétence clinique et pédagogique

 2013-2014 Formation de tuteur pour l'apprentissage par problèmes (20 heures)

 2013/07 Cours intensifs de 10 jours au John's Hopkins Hospital à Baltimore sur les nouveautés en cardiologie

 2002-2003 Cours de formation en pédagogie de l'URDEM (45 heures)

 1999-2005 Assistance annuelle au Congrès de l'association des Cardiologues du Québec

## Expérience et emplois antérieurs

 1999/06 à 2005 Cardiologue à l'hôpital Notre-Dame

 Consultant à l'hôpital Honoré-Mercier (Saint-Hyacinthe)

## Bourses de formation obtenues

 1997/09 à 1999/06 Bourse de formation post-doctorale du FRSQ

 1996/06 à 1998/06 Bourse du CRM

## Prix obtenus pendant la formation

 1996 Premier prix du jury pour le B.Sc.

Section III- Carrière académique.

Pour chacune des étapes de votre carrière académique, indiquez les dates et le rang au complet. Pour les PTG ou PTU à moins de 100%, spécifiez le pourcentage de rémunération (exemple : Professeur adjoint PTG à 50%)

 2009/06 à 2014/05 Renouvellement à titre de Professeur adjoint de clinique, département de médecine, Université de Montréal

 2004/06 à 2009/05 Professeur adjoint de clinique, département de médecine, Université de Montréal

 1999/07 à 2004/05 Chargé de formation clinique, département de médecine, Université de Montréal

Section IV- Enseignement (aspects qualitatifs et quantitatifs).

Lors d'un renouvellement ou d'une promotion, il s'agit d'une section extrêmement importante. Elle doit permettre au professeur de mettre en valeur son dossier d'enseignement, à la fois sur le plan qualitatif (dossier d'évaluation, prix en enseignement, lettres d'attestation, etc.) et quantitatif. Les informations peuvent être présentées sous forme de tableaux ou sous forme de texte libre ou les deux. Il est plus facile de décrire et de mettre en valeur une initiative pédagogique que de l'insérer dans un tableau. La présentation devrait s'ingénier à permettre d'évaluer rapidement la tâche quantitative d'enseignement. L'aspect qualitatif devrait ressortir du dossier d'évaluation de l'enseignement.

Les éléments énumérés ci-après sont donnés à titre indicatif des divers éléments qu'on peut retrouver dans ce dossier d'enseignement. N'utiliser que les catégories pertinentes.

Pour chaque cours, indiquer : **le nombre d’heures enseignées** (excluant la préparation), **le sigle du cours** (si applicable), **le nombre d’étudiants** et **les années** pendant lesquelles ce cours a été donné.

Les activités **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** doivent être d’abord décrites puis résumées dans un tableau en utilisant les modèles qui suivent.

 1) ***Charge de cours annuelle (cours siglés); pour chaque cours, inscrire:***

 - sigle et titre du cours; cycle[[1]](#footnote-1); faculté ou département, le cas échéant

 - type d'enseignement (enseignement magistral, démonstration, tutorat, monitorat, etc.)

 - nombre d'heures données dans ce cours, année

 - nombre d'étudiants

 Exemple:

 - MMD-1009 *Biologie cellulaire et tissulaire*. Cours de 1er cycle donné aux étudiants en année préparatoire de médecine, groupes de 150 étudiants; 5 heures de cours magistraux par an; donné annuellement depuis 1993.

 - MMD-1129 *Pathologie et immunologie générales*. Cours de 1er cycle donné aux étudiants en médecine, groupes de 8 étudiants; 50 heures de tutorat par an; donné annuellement depuis 1994.

 - NRL-6040 *Colloques en sciences neurologiques*. Séminaires pour les étudiants de 2e et 3e cycle. 25 étudiants; séminaire de 2 heures donné en 1994.

Pour les cliniciens-enseignants : n’oubliez pas que les stages au premier cycle sont pour la plupart siglés, incluant les cours d’APP, l’IMC, l’IDC et la plupart des stages obligatoires et à option de l’externat. Consultez la liste à l’adresse

<https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-de-1er-cycle-en-medecine/structure-du-programme/>

Pour faciliter la compréhension des évaluateurs non-médecins de l’université, nous vous conseillons pour ces stages siglés d’indiquer le nombre d’heures de stage où vous supervisez directement l’étudiant et d’indiquer l’équivalent en heures de cours. Quinze heures de cours équivalent à 40 heures de stages, donc si dans une année vous avez directement supervisé des étudiants pendant 200 heures, ceci équivaut à 75 heures de cours magistraux (200/40 \* 15). Par exemple, vous pourriez inscrire :

* MMD 3511B *Stage de cardiologie*. Stage de 5 crédits donné aux étudiants de 2e et de 3e année de médecine, 200 heures par an (équivalant à 75 heures par an de cours magistraux); donné annuellement depuis 2004.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer le nombre d’heures de cours siglés **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin).

Si vous donnez des cours siglés dans d’autres institutions, faites un tableau séparé pour les étudiants de l’UdeM et des autres institutions

|  |
| --- |
| Sommaire des heures de cours siglés depuis …(année de la dernière nomination ou promotion) |
| Années |  |  |  |
| De | À | Sigle du cours | Heures par année | Total d’heures |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Nombre total d’heures depuis … |  |

 2) ***Charge d'enseignement annuelle (cours non siglés).*** Présenter cette section sous une forme structurée qui permette d'évaluer quantitativement votre charge annuelle d'enseignement, ainsi que la population étudiante à laquelle cet enseignement s'adresse :

 - enseignement aux résidents : cours non-siglés donnés à l’ensemble des résidents (obligatoires du *core-curriculum* et exigés par le Collège Royal);

 - enseignement lors des activités professionnelles : toutes formes de présence ou de contact pédagogique : consultations, visites des patients, salle d'opération, cliniques externes, salle d'urgence, gardes, interprétations de radiographies, etc. ; fournir les éléments qui permettent d'évaluer la lourdeur de la tâche d'enseignement et de la tâche d'évaluation des étudiants ;

 - enseignement formel : tutorat, monitorat, conférences, séminaires, journal-club, cliniques magistrales, conférences clinico-pathologiques, réunions formelles pour présentation et discussion de cas, corrections de travaux, évaluation des étudiants, etc. ;

 - participation aux réunions scientifiques : service, département, réunions inter-hospitalières, etc. ;

 - formation continue donnée : décrire les activités et les groupes de personnes auxquelles elles s'adressent, de façon à permettre d'évaluer la qualité et la quantité de ces activités ;

Enseignement lors des activités professionnelles : indiquez uniquement le nombre d’heures de contact réel avec les étudiants. Exemple : si vous êtes assigné pendant 400 heures à l’unité d’enseignement et que vous êtes en contact direct avec les étudiants 100 heures par année, vous devez indiquer 100 heures et non 400.

Joignez un tableau détaillant votre enseignement lors des activités professionnelles (insérez ou retranchez des lignes au besoin) :

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Secteurd’activités | Type d’activité | Externes | Résidents juniors | Résidentsséniors | Nombre de semaines par année | Nombred’heurespar semaine | Nombred’heurespar année |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| Nombre total d’heures par année : |  |

Exemples de secteurs d’activités : clinique, laboratoire, salle d’opération, radiologie

Exemples de types d’activités : endoscopie, chirurgie, échographie, angiographie

Externes, juniors, seniors : mettez un √ pour indiquer à qui vous enseignez

 ***3) Direction d'étudiants aux études supérieures. Séparer selon les catégories : thèse, mémoire, travaux dirigés, stagiaires post-doctoraux, stagiaires d'été ou autres***.

 Pour chacune de ces catégories, indiquer :

 - nom de l'étudiant

 - titre de la thèse, du mémoire, du travail dirigé (s'il y a lieu)

 - niveau de l'étudiant (1er, 2e ou 3e cycle ; stagiaire post-doctoral, externe, résident, etc.)

 - votre rôle (directeur, co-directeur ou autre)

 - date d'inscription

 - date de fin ou abandon

Regroupez les informations selon les catégories d’étudiants et leur niveau : Postdoctoraux, Ph.D., M.Sc., Stagiaires. N’oubliez pas de préciser votre rôle (directeur, co-directeur). Pour les stagiaires, assurez-vous de préciser le type de stage et la durée.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer le nombre d’étudiants aux études supérieures **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin)

**Si vous supervisez des étudiants dans d’autres institutions, faites un tableau séparé pour les étudiants de l’UdeM et des autres institutions**

|  |
| --- |
| Sommaire de l’enseignement aux études supérieures depuis … (année de la dernière promotion) |
|  | Nombre |
| Étudiants postdoctoraux |  |
| Ph.D. |  |
| M.Sc. |  |
| Stagiaires |  |

 4) ***Participation à des jurys de thèse, de mémoire, de travaux dirigés, d'examens de synthèse ou autres à l'Université de Montréal: donner les informations appropriées.* (N.B. Mettre dans la section VII "Rayonnement" les participations à de tels jurys dans d'autres Universités, ou la participation aux Comités examinateurs du Collège des médecins, du Collège Royal, etc.)**.

Ne pas réinscrire dans cette section les étudiants de la section précédente.

Pour chacune de ces catégories, indiquez :

 - nom de l'étudiant (faculté, département, programme)

 - titre de la thèse, du mémoire, du travail dirigé (s'il y a lieu)

 - niveau de l'étudiant (1er, 2e ou 3e cycle ; externe, résident, etc.)

 - votre rôle (président, membre, etc.)

 - date

Ajoutez le tableau suivant pour résumer votre participation à des jurys **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin). N’incluez pas les étudiants de la section précédente.

S’il y a lieu, faites un tableau séparé pour l’UdeM et les autres institutions.

|  |
| --- |
| Sommaire de l’enseignement aux études supérieures depuis … (année de la dernière promotion) |
|  | Nombre |
| Membre de jury de thèse |  |
| Membre de comité d’examen pré-doctoral |  |
| Membre de comité de thèse  |  |
| Membre de jury de mémoire |  |
| Membre de comité de parrainage |  |

 5) ***Méthodes et formules pédagogiques.*** Identifier le ou les cours visés, siglés ou non.

 - Matériel didactique préparé : notes de cours, cahiers d'exercice ou autre type de matériel comme support à l'enseignement.

 - Initiatives pédagogiques : écriture de logiciel pour enseignement assisté par ordinateur, préparation de diaporama, préparation de matériel audio-visuel, didacticiel, etc.

 6) ***Autres activités pédagogiques.***

Section V- Recherche et travaux d'érudition.

## - Projets de recherche, bourses et subventions.

Il est important de mettre à jour la liste des étudiants supervisés, la liste des publications et les fonds de recherche obtenus. Du texte libre peut être ajouté et mis en évidence, pour mieux décrire le contexte de certaines publications (consortium, etc.). Énumérer les réalisations (collaborations, comités, consortium, etc.) et décrire le rôle joué par le professeur dans chacune d’elles.

Dans le cas des projets de recherche multicentriques, le montant de la subvention reçue et/ou à recevoir doit être celui qui vous est accordé ou est accordé à votre groupe et non le montant accordé à l’ensemble du projet. Si ce montant dépend du nombre de sujets à recruter, indiquez le nombre déjà recruté et prévu.

 1) ***Support salarial obtenu d'organismes[[2]](#footnote-2) subventionnaires***

 - organisme subventionnaire

 - dates de début et de fin

 - montants obtenus

Ajoutez le tableau suivant pour résumer le support salarial obtenu **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin)

|  |
| --- |
| Sommaire du support salarial depuis …(année de la dernière nomination ou promotion) |
| Années |  |  |
| De | À | Organisme | Montant |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Support salarial total depuis … |  |

 2) ***Projets de recherche subventionnés par des organismes dotés de Comités de pair.***

 - titre du projet de recherche

 - organisme subventionnaire

 - montant obtenu (base annuelle) ; si le résultat du concours n'est pas encore connu, préciser qu'il s'agit du montant demandé

 - dates de début et de fin

 - subvention obtenue à titre individuel ou en groupe ; dans ce cas, préciser clairement la nature de votre participation : directeur, co-directeur, chercheur principal, co-chercheur, membre, collaborateur; indiquer le nombre de personnes dans le groupe.

Précisez si les montants obtenus vous sont propres ou s’il s’agit d’une subvention de groupe, dans lequel cas vous devez indiquer le montant qui vous est attribué.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer le montant obtenu des organismes dotés de comités de pairs **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin)

|  |  |
| --- | --- |
| Sommaire des subventions obtenues depuis …(année de la dernière nomination ou promotion) |  |
| Années |  | Montant |
| De | À | Rôle | Organisme | Groupe | Personnel |
|  |  | Chercheurprincipal |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Subventions totales comme chercheur principal depuis… |  |  |
|  |  | Co-chercheur |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Subventions totales comme co-chercheur depuis… |  |  |

 3) ***Projets de recherche subventionnés par des organismes non dotés de Comités de pair.***

 - titre du projet de recherche

 - organisme subventionnaire

 - montant obtenu (base annuelle); si le résultat du concours n'est pas encore connu, préciser qu'il s'agit du montant demandé

 - dates de début et de fin

 - subvention obtenue à titre individuel ou en groupe ; dans ce cas, préciser clairement la nature de votre participation: directeur, co-directeur, chercheur principal, co-chercheur, membre, collaborateur; indiquer le nombre de personnes dans le groupe.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer le montant obtenu des organismes non dotés de comités de pairs **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin)

|  |  |
| --- | --- |
| Sommaire des subventions obtenues depuis …(année de la dernière nomination ou promotion) |  |
| Années |  | Montant |
| De | À | Rôle | Organisme | Groupe | Personnel |
|  |  | Chercheurprincipal |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Subventions totales comme chercheur principal depuis… |  |  |
|  |  | Co-chercheur |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Subventions totales comme co-chercheur depuis… |  |  |

 4) ***Projets de recherche effectués sans subvention.***

 - titre du projet de recherche

 - nature du projet

 - date de mise en oeuvre

 - projet individuel ou de groupe ; dans ce cas, préciser clairement votre rôle dans le groupe : directeur, co-directeur, chercheur principal, co-chercheur, membre, collaborateur ; indiquer le nombre de personnes dans le groupe.

## - Publications.

N'utiliser que les sections pertinentes et présenter les références dans un **format standardisé.** Le format bibliographique suggéré est le format Vancouver adopté par la majorité des grandes revues Nord-Américaines. Un exemple des publications du professeur Jos Bleau est donné dans chaque section. Pour chacune des références, donner le nom des auteurs dans l'ordre dans lequel ils apparaissent (le professeur doit mettre son propre nom en caractères gras ou en souligné, pour faciliter le repérage).

Dans chaque catégorie, numérotez\* les publications **par ordre décroissant**, en commençant par les plus récentes. Séparez clairement celles qui sont survenues depuis votre dernière nomination ou promotion, et entre les deux indiquez le total depuis cette date.

\* Il se peut que vous ayez déjà une longue liste de publications commençant par les plus anciennes. Dans ce cas, vous pouvez conserver le même ordre mais assurez-vous de bien mettre en évidence celles qui sont survenues **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années**, et entre les deux indiquez le total depuis cette date.

Vous pouvez indiquer ici votre indice H, mais ceci n’est pas obligatoire.

 1) ***Livres, brochures, rapports à des organismes gouvernementaux ou autres.***

 - Auteurs dans l'ordre dans lequel ils apparaissent (si vous avez publié l'ouvrage à titre de directeur de l'édition ou de traducteur, veuillez le spécifier)

 - Titre du volume

 - Lieu et maison d'édition

 - Date de publication (si non publié, préciser si la publication est acceptée ou soumise)

 - Ajouter, entre parenthèses, le nombre de pages que comporte le volume ou la brochure, ainsi que tout commentaire pertinent.

 **Exemple :**

 Hugo V, **Bleau J**. Vivre en santé au Québec. 2e édition. Montréal, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal, 2005 (monographie de 253 pages)

 2) ***Chapitres de livres.***

 - Auteurs, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent

 - Titre du chapitre

 - Éditeurs et titre du volume

 - Lieu et maison d'édition

 - Année de publication, pages (si non publié, préciser si la publication est acceptée ou soumise)

 **Exemple :**

 **Bleau J**, Hugo V. Vivre et mourir au Québec. In : Trudeau PE, Chrétien J, éds. Pour un Canada uni. 5e édition. Ottawa, Canada : Les Presses du Parlement, 2005 ; 293-315

 3) ***Publications de recherche ou d'érudition dans des revues dotées de Comités de pairs.***

 N.B. Si les données sont abondantes et si vous le jugez pertinent, vous pouvez présenter les données en 2 sous-sections : 3a) Publications de recherche ; 3b) publications d'érudition.

 - Auteurs, dans l'ordre dans lequel ils apparaissent

 - Titre de la publication

 - Référence complète : Nom du périodique, année, volume, pages

Identifiez le rôle des principaux auteurs comme suit :

* Écrivez **votre nom** en caractères gras
* Soulignez le nom de vos étudiants
* Indiquez l’auteur sénior ou de correspondance par un \*
* Indiquez l’année de publication immédiatement après le nom des auteurs

 **Exemple :**

 Musset A, **Bleau J**, Hugo V \* (2005). Comment l'esprit vient aux hommes. J Irreproducible Res 2005; 25:98-103

Ajoutez le tableau suivant pour résumer vos publications dans des revues dotées de comités de pairs **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** insérez ou retranchez des lignes au besoin)

|  |
| --- |
| Sommaire des publications dans des revues dotées de comités de pairs depuis … |
|  | Nombre |
| Premier auteur |  |
| Auteur sénior ou de correspondance |  |
| Co-auteur |  |

 4) ***Publications de recherche ou d'érudition dans des revues sans Comités de pairs.***

 N.B. Si les données sont abondantes et si vous le jugez pertinent, vous pouvez présenter les données en 2 sous-sections : 4a) Publications de recherche; 4b) publications d'érudition.

 - Présenter sous le même format que dans la section précédente.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer vos publications dans des revues sans comités de pairs **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années.**

|  |
| --- |
| Sommaire des publications dans des revues sans de comités de pairs depuis … |
|  | Nombre |
| Premier auteur |  |
| Auteur sénior |  |
| Co-auteur |  |

 5) ***Abrégés publiés.***

 - Présenter sous le même format que dans la section précédente.

Ajoutez le tableau suivant pour résumer vos abrégés publiés **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années.**

|  |
| --- |
| Sommaire des abrégés publiés depuis … |
|  | Nombre |
| Premier auteur |  |
| Auteur sénior |  |
| Co-auteur |  |

 6) ***Brevets.***

 - Auteurs et détails pertinents.

 7) ***Autres publications ou travaux assimilables.***

 - Auteurs et détails pertinents.

 8) ***Documents audiovisuels édités.***

 - Auteurs dans l'ordre dans lequel ils apparaissent.

 - Titre du document

 - Lieu et maison d'édition

 - Date de publication (si non publié, préciser si la publication est acceptée ou soumise)

 - Ajouter tout commentaire que vous jugez pertinent.

 **Exemple :**

 Hugo V, **Bleau J**. L'interview psychiatrique. 2e édition. Montréal, Canada: Publi-Presses Enrg., 2005 (il s'agit d'une bande vidéo de deux heures, produite commercialement; la première édition s'est vendue à 30.000 exemplaires)

Section VI- Contribution au fonctionnement de l'institution[[3]](#footnote-3).

Décrire les activités de gestion au niveau hospitalier, du centre de recherche et de l’université. Ces activités incluent la participation à divers comités départementaux, facultaires et universitaires, à divers comités hospitaliers (enseignement, gestion, etc.) ainsi qu’aux comités des centres de recherche (exécutif, recherche, mentorat, éthique, etc.). Dans chaque cas, détaillez le rôle joué et la durée de la participation.

Regroupez par institution (Université de Montréal, autres établissements séparément)

**N’oubliez pas de spécifier le nombre d’heures consacrées annuellement à chaque activité.**

## - Activités au sein d'organismes ou d'entités de l'institution.

 - Regrouper les participations à des Comités ou autres participations sous chacune des rubriques pertinentes, incluant les activités de gestion de l'enseignement (à l'Université, en milieu clinique, au Centre de recherche, etc.) :

 **Exemples :**

 Université de Montréal

 2004-2005 Président du Comité de cours de Cardiologie (une douzaine de réunions intensives pour préparer la mise sur pied d'un nouveau cours)

 2003-2006 Membre du Comité d'admission dans le programme de Cardiologie (2 réunions annuelles d'environ 3 heures chacune)

 Hôpital Notre-Dame

 2004 Président du Comité de sélection pour un chef en radiologie (3 réunions de 3 heures chacune)

 2003-2005 Membre du Comité des dossiers (7 réunions annuellement, d'environ 2 heures chacune)

## - Responsabilités administratives au sein de l'Institution.

 - Regrouper les responsabilités sous chacune des rubriques pertinentes.

 **Exemples :**

 Université de Montréal

 2005-2008 Responsable du Programme de cardiologie

 2003-2004 Membre du Comité de négociation de l'Association des médecins cliniciens enseignants de Montréal (AMCEM)

 Hôpital Notre-Dame

 2004-2007 Chef du service de cardiologie, département de médecine

Section VII- Rayonnement.

Énumérer les différentes activités ayant mené au rayonnement du centre hospitalier, du centre de recherche et de l’Université de Montréal au niveau régional, national et international. Ces activités comprennent la participation à l’organisation de congrès et de colloques, à des comités nationaux ou internationaux, à des consortiums de recherche, à des activités d’enseignement, etc. Précisez le rôle joué et la nature des activités. Joindre des documents permettant de démontrer le rayonnement.

**Les conférences données dans votre établissement ou à l’UdeM devraient être placées dans la section IV plutôt qu’ici.**

## - Colloques, congrès, événements scientifiques ou professionnels, conférences, etc.:

 Regrouper les données par type d'événements, surtout si les données sont abondantes.

 - nature de la participation (présentateur, conférencier invité, présidentde session, organisateur, animateur, présentation d'affiche ("poster"), etc.

 - événement (spécifier)

 - titre de la communication, s'il y a lieu

 - date et lieu

 **Exemples :**

 Organisation de Congrès

 2005 Président organisateur du Congrès de l'Association des cardiologues du Québec à Montebello. Ce Congrès de 3 jours a regroupé 200 participants

 Conférencier invité

 2008 Conférence sur invitation dans le cadre Congrès de l'American Association of Cardiologists à Los Angeles en avril 1994. Titre de la conférence: Hyperlipidemia.

 Présentations scientifiques à des Congrès

 2005 Hugo V, **Bleau J**. Hyperlipidémies congénitales et infarctus du myocarde: une revue de 300 cas. Congrès de l'Association des Cardiologues du Québec, Montebello, juin 1995. (Présentation orale faite par J. Bleau)

 Affiches

 2004 **Bleau J**, Hugo V. Échographie trans-œsophagienne et endocardite: une revue de 25 cas. Congrès de l'American Association of Cardiologists. Philadelphie, mars 1994.

Ne pas répéter ici la liste des abrégés publiés que l'on retrouve dans la liste des publications. Mentionner tout simplement: *voir la liste des abrégés publiés à la Section V.*

Ajoutez le tableau suivant pour résumer votre contribution au rayonnement de l’institution **depuis les cinq (5) ou six (6) dernières années** (insérez ou retranchez des lignes au besoin)

|  |
| --- |
| Sommaire du rayonnement depuis … |
|  | Nombre |
| Organisation de congrès | Niveau international |  |
| Niveau national (Canada) |  |
| Niveau régional (Province de Québec) |  |
| Président, co-président ou modérateur de session | Niveau international |  |
| Niveau national |  |
| Niveau régional |  |
| Conférencier invité | Niveau international |  |
| Niveau national |  |
| Niveau régional |  |
| Présentations à des congrès | Niveau international |  |
| Niveau national |  |
| Niveau régional |  |

## - Expertise professionnelle hors de l'institution :

 Comités de lecture de revues scientifiques ; jurys de thèse, de mémoire ou d'examens de synthèse hors de l'Université de Montréal; Enseignement hors de l'Université de Montréal; Jurys d'examens de Corporations ou du Collège Royal; Comités d'accréditation; Comités de révision des organismes subventionnaires; Toute autre forme d'expertise universitaire. Regrouper les données par types d'événements, surtout si les données sont abondantes, en indiquant les dates et la forme de participation.

 **Exemples :**

 2014-2015 Membre du Comité des chercheurs-boursiers du FRSQ

 2011-2014 Président du jury des examens de spécialité en Cardiologie du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada.

 2009-2016 Réviseur externe pour l'*American Review of Cardiology*

##  - Services à la collectivité :

 Participation à des organismes scientifiques, culturels, professionnels, syndicaux, patronaux, gouvernementaux et sociaux ; activités d'expertise ou de vulgarisation pertinentes à la tâche du professeur et compatibles avec elle; Représentation auprès des médias (journaux, radio, télévision), reliée à votre expertise scientifique. Regrouper les données par types d'événements, surtout si les données sont abondantes, en indiquant les dates et la forme de participation.

 **Exemples :**

 Société canadienne de cardiologie

 2014-2016 Président de l'association

 Association des Cardiologues du Québec

 2013-2015 Membre de l'exécutif

## - Titres honorifiques, prix, distinctions : témoignages extérieurs reconnaissant votre expertise en enseignement, recherche ou autre aspect de la vie académique.

 **Exemples :**

 2016 Nommé membre à vie de la Société royale du Canada

 2015 Prix de l'American College of Cardiology pour la meilleure présentation scientifique à leur Congrès annuel.

1. L'enseignement de 1er cycle est celui qui s'adresse aux étudiants du baccalauréat et aux étudiants en médecine, de l'année préparatoire à l'externat inclusivement; l'enseignement de 2e cycle est celui qui s'adresse aux étudiants à la maîtrise et aux résidents; l'enseignement de 3e cycle est celui qui s'adresse aux étudiants au doctorat (Ph.D.). Les cours de 2e et 3e cycles sont siglés avec un numéro de quatre chiffres commençant par un 6. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le terme organisme est entendu au sens large et inclut, outre les grands Conseils subventionnaires, les Fondations, les entreprises privées, etc. [↑](#footnote-ref-2)
3. L'institution est entendue au sens large: Université, Syndicat, Faculté, Département universitaire, Hôpital, Centre affilié, Centre de recherche. [↑](#footnote-ref-3)